Extrait du Association pour l'Économie Distributive

http://www.economiedistributive.fr/An-2000-pour-les-Droits-de-l-Homme

Le projet

"An 2000 pour les Droits de l'Homme"

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2000 - N° 996 â€" février 2000 -

Date de mise en ligne : lundi 10 mai 2010

Date de parution : février 2000

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Dans un tel contexte économique, rien d'étonnant à ce que naissent et se développent des groupes de réflexion, des associations qui cherchent comment améliorer le sort des gens. Parmi elles, l'association pour un Revenu Universel Inconditionnel a imaginé le projet "An 2.000 pour les Droits de l'Homme". Son but est de faire le point sur ce qui menace le devenir de notre planète (misère croissante, dégradation de l'environnement, violence,...) et de proposer des mesures pour y remédier dans le cadre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dont les clauses doivent prendre le pas sur les droits nationaux. L'accent est mis sur « la nécessité d'instaurer un système d'allocation universelle inconditionnel pour permettre à chacun d'accéder pleinement à ses droits économiques et, notamment, pour éradiquer le chômage sans avoir recours à des travaux précaires qui exploitent les gens. En corollaire, cela aurait pour effet d'établir enfin une véritable démocratie, d'élever le niveau de vie de l'ensemble des populations, de mettre fin au chômage et à la pauvreté, de réduire la violence et le crime, de donner aux gens la possibilité de vivre en harmonie avec leur environnement naturel. »

Dans leur tour du monde pour faire connaitre ce projet, Sarah, Joanna et Patrick ont rencontré l'an dernier de nombreuses personnalités du monde politique, économique et associatif, des hommes et des femmes de la rue auprès desquels ils ont recueilli une très grande quantité d'informations qu'ils sont en train de mettre en forme.

Mais d'ores et déjà, pour en donner un bref résumé, ils reprennent à leur compte une citation de Poly Modinos, ancien Sécrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe : « Les droits civiques et politiques d'une part, les droits sociaux et économiques d'autre part, ne doivent pas être distingués, car il ne faut pas oublier que c'est leur antagonisme qui a donné naissance à des doctrines violemment opposées. Tous ces droits sont égaux et indivisibles. Il est impossible de choisir entre eux. Si un seul est aboli, les autres disparaissent du même coup. La démocratie ne peut pas être basée sur des demi-mesures ».

C'est parce que nous partageons depuis longtemps cette conviction que nous soutenons leur initiative.

(traduction d'Analise et Jean-Pierre)

Copyright © Association pour l'Économie Distributive